

Genève, le 1^{er} décembre 1946.SOCIÉTÉ DES NATIONS

Comité de Liquidation

**DEUXIÈME RAPPORT
PROVISOIRE**

SOMMAIRE

	Pages
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
<i>Chapitre</i> 1. — TRANSFERTS EFFECTUÉS DEPUIS LE 31 AOÛT 1946:	
I. Avoirs transférés aux Nations Unies	2
II. Activités transférées aux Nations Unies	2
III. Personnel transféré aux Nations Unies lors de la cessation des activités de la Société	2
<i>Chapitre</i> 2. — TRANSFERTS EN COURS A LA DATE DU 30 NOVEMBRE 1946:	
I. Avoirs { A. Transferts aux Nations Unies encore en voie de règlement	3
B. Transferts à l'Organisation internationale du Travail	3
II. Activités	3
<i>Chapitre</i> 3. — SERVICES, FONDS, ETC., NON TRANSFÉRABLES, LIQUIDÉS DEPUIS LE 31 AOÛT 1946	4
<i>Chapitre</i> 4. — SERVICES, FONDS, ETC., NON TRANSFÉRABLES, EN COURS DE LIQUIDATION	4
<i>Chapitre</i> 5. — TRAVAUX DES COMMISSIONS ET COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ	4
<i>Chapitre</i> 6. — QUESTIONS DE PERSONNEL	4
<i>Chapitre</i> 7. — RÉCLAMATIONS	5
<i>Chapitre</i> 8. — QUESTIONS FINANCIÈRES	5

* * *

Annexes.

1. Relevé des contributions impayées au 30 novembre 1946	6
2. Etat des contributions reçues au 30 novembre 1946	7

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Le présent rapport est publié conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la résolution de l'Assemblée, en date du 18 avril 1946, relative à la dissolution de la Société des Nations, aux termes duquel, après le transfert des avoirs matériels de la Société, le Comité de liquidation devait présenter, tous les trois mois, un rapport provisoire sur l'état de ses travaux.

Le Premier Rapport provisoire du Comité ¹, paru le 1^{er} septembre 1946, rendait compte des mesures prises en vue du transfert des avoirs matériels effectué le 1^{er} août dernier et indiquait le stade où était alors parvenu le règlement des autres questions dont le Comité avait à s'occuper.

Le présent rapport expose succinctement les progrès accomplis dans les opérations de liquidation pendant le laps de temps qui s'est écoulé depuis la publication du Premier Rapport.

CHAPITRE 1

TRANSFERTS EFFECTUÉS DEPUIS LE 31 AOÛT 1946 ²

I. AVOIRS TRANSFÉRÉS AUX NATIONS UNIES

Objet	Date du transfert
Biens mobiliers du Bureau de Londres et du Bureau subsidiaire de la Trésorerie à Londres	Septembre et octobre 1946

II. ACTIVITÉS TRANSFÉRÉES AUX NATIONS UNIES

Activité	Date du transfert
1. Hygiène ³	} 1 ^{er} septembre 1946
2. Opium:	
(a) Comité central permanent de l'Opium	
(b) Organe de contrôle des stupéfiants	
3. Questions sociales	} 1 ^{er} octobre 1946
4. Publications	

Les Gouvernements des Etats membres ont été avisés de la cessation des responsabilités de la Société des Nations concernant le Transit et les Communications, l'Hygiène, l'Opium et les Questions sociales, ainsi que de la reprise de ces responsabilités par les Nations Unies. Des circulaires ont été adressées aux Etats membres pour leur indiquer le mode de procédure à suivre, désormais, à l'égard de ces questions.

III. PERSONNEL TRANSFÉRÉ AUX NATIONS UNIES LORS DE LA CESSATION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Service	Division			Total	Date du transfert
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e		
Hygiène	2	5	—	7	} 1 ^{er} septembre 1946
Opium	1	2	—	3	
Service des archives	1	3	—	4	
Distribution	—	6	—	6	
Documents	—	1	—	1	} 1 ^{er} octobre 1946
Impressions	1	—	—	1	
Publications (vente)	—	2	1	3	
Hygiène	—	1	—	1	15 octobre 1946
Total	5	20	1	26	

Ce chiffre s'ajoute au chiffre de 65 fonctionnaires et de plus de 50 employés dont le transfert a été signalé dans le Premier Rapport provisoire du Comité.

¹ Document C.83.M.83.1946.

² Les transferts opérés antérieurement au 1^{er} septembre 1946 ont été énumérés dans le Premier Rapport provisoire du Comité.

³ Le 15 octobre 1946, les activités d'hygiène ont été retransférées par les Nations Unies à la Commission intérimaire de l'Organisation mondiale de la Santé.

CHAPITRE 2

TRANSFERTS EN COURS A LA DATE DU 30 NOVEMBRE 1946

I. AVOIRS

A. *Transferts aux Nations Unies encore en voie de règlement.*

a) *Archives.*

Comme il a été indiqué dans le Premier Rapport provisoire, la propriété des archives a été transférée aux Nations Unies, le 1^{er} août 1946, mais certaines questions pratiques touchant leur affectation sont encore pendantes et seront réglées après la session tenue par l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de l'automne de 1946.

b) *Avoirs dont l'évaluation est encore en cours (Immeubles, Publications).*

Les discussions se poursuivent en vue de l'évaluation finale de certains avoirs réservés en vertu du « Projet commun » (voir Premier Rapport provisoire, annexe 1, appendice, tableau, notes 4 et 5 au bas de la page 13).

c) *Avoirs mobiliers des Bureaux de Paris et de New Delhi ainsi que de l'Institut international de Coopération intellectuelle.*

La propriété de ces avoirs a été transférée aux Nations Unies le 1^{er} août 1946; les pourparlers relatifs à certaines questions touchant leur affectation définitive sont en cours.

d) *Fonds extra-budgétaires*¹.

Fonds Forstall.	Fonds Léon Bernard.	Maison internationale de
Prix Wateler de la Paix.	Fondation Darling.	la Presse.

Les pourparlers relatifs à l'affectation de ces fonds progressent.

e) *Fonds de dotation de la Bibliothèque*².

Les pourparlers avec les Nations Unies concernant les conditions de transfert de ce fonds se poursuivent.

f) *Avoirs du Bureau d'Extrême-Orient, Singapour.*

La propriété de ces avoirs a été transférée aux Nations Unies le 1^{er} août 1946. Il a été reçu des renseignements indiquant qu'une partie des archives, de la bibliothèque et des installations du Bureau avaient survécu à la guerre, mais qu'il ne restait rien du mobilier. Une liste des documents et ouvrages épargnés ainsi qu'un inventaire des installations ont été demandés.

B. *Transferts à l'Organisation internationale du Travail.*

Caisse des pensions du personnel et Fonds des pensions des juges.

L'Organisation internationale du Travail a accepté, en principe, le transfert de la Caisse des pensions du personnel et du Fonds de pensions des juges, étant entendu que les dispositions financières appropriées seraient prises antérieurement au transfert même. La situation financière de ces deux caisses fait actuellement l'objet d'un examen de la part du Comité de liquidation, qui prendra en considération les rapports récemment reçus de l'Actuaire-conseil. Lorsque le Comité de liquidation aura terminé cet examen, il prendra, en ce qui concerne les caisses, les dispositions financières qu'il jugera nécessaires. Le Comité est informé que, lorsque l'Organisation internationale du Travail aura reçu ce renseignement, le Conseil d'administration sera en mesure de prendre, à sa prochaine session de mars, une décision définitive concernant l'acceptation du transfert de la Caisse des pensions du personnel et du Fonds de pensions des juges. En attendant la décision définitive, l'Organisation internationale du Travail a prévu au budget de 1947 les crédits nécessaires pour la participation aux dépenses administratives de la Caisse des pensions du personnel en 1947 ainsi que pour couvrir la moins-value estimative des intérêts en 1947.

II. ACTIVITÉS

1. *Haut Commissaire pour les Réfugiés.*

La responsabilité de la Société des Nations en ce qui concerne les travaux courants du Haut Commissaire pour les réfugiés cessera, au plus tard, à la fin de 1946³.

2. *Service de Renseignements épidémiologiques d'Extrême-Orient (Bureau de Singapour).*

Les pourparlers relatifs à la reprise de cette activité par les Nations Unies, déjà acceptée en principe, se poursuivent. Selon des informations reçues, la Section des renseignements d'hygiène du Commissariat spécial du Gouvernement britannique en Asie Sud-Orientale a assumé temporairement certaines fonctions épidémiologiques du Bureau d'Extrême-Orient, jusqu'à ce que les Nations Unies puissent prendre des dispositions en vue de la reprise de ces fonctions.

¹ Pour des renseignements détaillés concernant ces fonds, voir le Rapport de la Commission de contrôle sur les travaux de sa centième session (document A.19.1946.X, pages 5-8).

² Voir Premier Rapport provisoire, page 4.

³ Pour le texte de la résolution pertinente de l'Assemblée, voir Premier Rapport provisoire, annexe 1, paragraphe 10, page 9.

CHAPITRE 3

SERVICES, FONDS, ETC., NON TRANSFÉRABLES, LIQUIDÉS DEPUIS LE 31 AOÛT 1946¹.

Bureau de Princeton (Groupe administratif)² Fermé le 30 septembre 1946.

CHAPITRE 4

SERVICES, FONDS, ETC., NON TRANSFÉRABLES, EN COURS DE LIQUIDATION

a) *Caisse de prévoyance du personnel.*

La Caisse sera liquidée avant la fin de 1946.

b) *Office Nansen.*

Le Commissaire aux comptes de la Société des Nations est actuellement en relation avec le Liquidateur de l'Office en vue de la présentation des comptes définitifs.

CHAPITRE 5

TRAVAUX DES COMMISSIONS ET COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

La responsabilité des travaux du Comité central permanent de l'Opium et de l'Organe de contrôle des stupéfiants a été assumée par les Nations Unies, le 1^{er} septembre dernier.

CHAPITRE 6

QUESTIONS DE PERSONNEL

a) *Situation du personnel du Secrétariat.*

Le tableau suivant fait ressortir la réduction progressive du personnel du Secrétariat depuis le 1^{er} juin 1946:

	1 ^{er} juin	1 ^{er} août	30 novembre
Hauts fonctionnaires	4	3	2
Première Division	37	22	6
Deuxième Division	97	50	17
Troisième Division	21	1	—
Non classés (employés temporaires, personnel du Service intérieur et extérieur, etc.)	87	—	—
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	246	76	25

Les chiffres ci-dessus comprennent tout le personnel émergeant au budget du Secrétariat, y compris les personnes employées aux opérations de liquidation tant à Genève qu'ailleurs.

Un certain nombre de fonctionnaires inclus dans la colonne de droite ont été détachés à l'Organisation des Nations Unies, qui rembourse à la Société le montant de leurs traitements. La colonne de droite comprend également certains fonctionnaires qui seront transférés ultérieurement au Bureau international du Travail.

b) *Tribunal administratif.*

Le Tribunal administratif prend des dispositions pour tenir une session au mois de février de 1947 afin de statuer sur certaines affaires dont trois concernant le Secrétariat et cinq l'Institut international de Coopération intellectuelle.

¹ Voir note 2 au bas de la page 2.

² Voir Premier Rapport provisoire, page 4, note 1.

CHAPITRE 7

RÉCLAMATIONS

Certaines réclamations encore pendantes sont en voie de règlement.

CHAPITRE 8

QUESTIONS FINANCIÈRES

a) *Dépenses de liquidation pour 1947.*

Les dépenses afférentes à la liquidation de la Société, pour les trois premiers mois de 1947, sont évaluées à 200.100 francs suisses. Conformément au paragraphe 2 (6) de la résolution de l'Assemblée, en date du 18 avril 1946, concernant la dissolution de la Société¹, un crédit a été prévu pour faire face à ces dépenses.

b) *Vérification des comptes de 1946.*

Des arrangements ont été pris avec le Commissaire aux comptes afin qu'il puisse effectuer, à une date aussi rapprochée que possible, en 1947, la vérification habituelle des comptes de 1946 du Secrétariat, de l'Organisation internationale du Travail et de la Cour permanente de Justice internationale. Le rapport du Commissaire aux comptes sur les résultats de sa vérification sera communiqué en temps utile aux gouvernements.

c) *Contributions impayées.*

On trouvera à l'annexe 1 un relevé des contributions impayées, au 30 novembre 1946. Le Comité poursuit ses négociations en vue d'obtenir le paiement de ces arriérés.

d) *Etat des contributions reçues à la date du 30 novembre 1946.*

L'annexe 2 contient un état détaillé des contributions reçues ou encore dues, au titre de l'exercice en cours, ainsi que des contributions consolidées et des contributions arriérées.

En présentant la liste des Etats encore redevables envers la Société des Nations d'une dette au titre des contributions, l'attention est spécialement attirée sur le paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée, en date du 18 avril 1946, relative à la dissolution de la Société :

« Aucune disposition de la présente résolution ne libère les Membres actuels ou les anciens Membres de la Société des Nations de toute dette dont ils peuvent être redevables envers celle-ci, au titre du budget de 1946 ou de budgets antérieurs, ou encore en vertu d'accords avec la Société des Nations ou de quelque autre manière que ce soit. Toutefois, le Comité peut, lorsqu'il l'estime justifié, prendre, avec tout gouvernement débiteur, un arrangement prévoyant le versement d'une somme inférieure au montant dû, à la condition que ladite somme ou les versements échelonnés convenus soient réglés aussi rapidement que possible. Le rapport prévu au paragraphe 21 donnera le détail des dettes qui auront été intégralement recouvrées, de celles qui auront fait l'objet d'un arrangement ou d'un paiement simplement partiel, et, le cas échéant, de celles sur lesquelles aucun versement n'aura été effectué. Si une somme quelconque due au titre du budget de l'Organisation internationale du Travail demeure impayée lors de l'achèvement de la liquidation, le Comité communiquera un rapport sur le recouvrement de ces contributions à l'Organisation internationale du Travail, qui pourra percevoir lesdites sommes. »

Le Comité de liquidation fait observer que le présent rapport sera peut-être son dernier rapport provisoire et que, dans ce cas, le rapport suivant sera son rapport définitif sur la liquidation. Aux termes du passage précité de la résolution de l'Assemblée, le Comité devra, dans ledit rapport, qui sera communiqué aux gouvernements de tous les Etats membres, fournir la liste finale des Etats qui ne se seront pas acquittés de leurs obligations envers la Société, ainsi que le relevé de leurs dettes.

Le Comité de liquidation souligne que le paiement rapide des arriérés est indispensable pour la clôture des comptes de liquidation, ainsi que pour la répartition des avoirs entre les Etats membres.

Il est possible que le Comité de liquidation soit contraint, à une date rapprochée, de fixer un délai irrévocable pour la réception des sommes dues au titre des contributions. En conséquence, les Etats membres encore redevables d'une dette envers la Société sont instamment invités à s'acquitter de leurs obligations dans le plus bref délai possible.

¹ Pour le texte, voir Premier Rapport provisoire, annexe 1, page 8.

ANNEXE I

RELEVÉ DES CONTRIBUTIONS IMPAYÉES AU 30 NOVEMBRE 1946

Etats	Contributions dues au 30 novembre 1946 Contributions due as at November 30th, 1946				State (French alphabetical order)
	Contributions courantes	Arriérés	Contributions consolidées	Total	
	Current contributions (1946)	Arrears	Consolidated contributions		
	Francs suisses Swiss francs	Francs suisses Swiss francs	Francs suisses Swiss francs	Francs suisses Swiss francs	
Albanie	—	57 721.45	—	57 721.45	Albania
Rép. Argentine ¹	805 924.52	3 206 001.72	—	4 011 926.24 ¹	Argentina ¹
Autriche	—	66 478.40	—	66 478.40	Austria
Belgique	49 161.06	—	—	49 161.06	Belgium
Bolivie ²	76 754.72	70 633.80	47 291.20	194 679.72 ²	Bolivia ²
Bulgarie	153 509.43	717 032.72	165 669.60	1 036 211.75	Bulgaria
Colombie	191 886.79	905 230.61	—	1 097 117.40	Colombia
Cuba	191 886.79	1 076 467.06	287 842.80	1 556 196.65	Cuba
Egypte	460 528.30	1 479 951.81	—	1 940 480.11	Egypt
Equateur ³	38 377.35	254 961.11	—	293 338.46 ³	Ecuador ³
Espagne	—	2 595 003.75	—	2 595 003.75	Spain
Estonie	—	59 040.00 ⁴	—	59 040.00 ⁴	Estonia
Ethiopie	38 377.35	35 316.90	—	73 694.25	Ethiopia
Haïti	—	99 825.40	—	99 825.40	Haiti
Hongrie	—	168 105.26	248 750.59	416 855.85	Hungary
Irak	115 132.08	—	—	115 132.08	Iraq
Iran	57 720.30	92 491.33	—	150 211.63	Iran
Irlande	383 773.58	353 168.85	—	736 942.43	Ireland
Lettonie	—	78 725.25 ⁴	—	78 725.25 ⁴	Latvia
Libéria	38 377.35	152 666.76	35 731.80	226 775.91	Liberia
Lithuanie	—	52 483.50 ⁴	—	52 483.50 ⁴	Lithuania
Luxembourg ⁵	38 377.35	—	—	38 377.35 ⁵	Luxembourg ⁵
E.-U. du Mexique	422 150.94	2 193 141.78	—	2 615 292.72	Mexico
Nicaragua	—	—	19 815.25	19 815.25	Nicaragua
Panama	38 377.35	274 559.01	—	312 936.36	Panama
Paraguay	—	383 565.95	—	383 565.95	Paraguay
Pérou	—	291 908.30	1 242 972.75	1 534 881.05	Peru
Portugal	307 018.87	—	—	307 018.87	Portugal
Roumanie	—	1 020 438.65	—	1 020 438.65	Roumania
Siam	191 886.79	763 333.71	—	955 220.50	Siam
Suède	729 169.81	—	—	729 169.81	Sweden
Total	4 328 390.73	16 448 253.08	2 048 073.99	22 824 717.80	

¹ Le 6 septembre 1946, la Banque Centrale de la République Argentine, Buenos-Aires, a payé au Secrétariat à Genève la somme de 356.216,72 francs suisses, sans spécifier le but de ce versement. En attendant des précisions, le montant a été crédité dans un compte d'attente.

² Cette dette a fait l'objet d'un arrangement proposé par le Comité spécial des contributions et approuvé par l'Assemblée le 18 avril 1946 (voir note 3, page 7, et document C.10.M.10.1946.X, pages 2-4).

³ En juin 1946, le Gouvernement de l'Equateur a payé directement à l'Organisation internationale du Travail, à Montréal, un montant de 5.714,28 dollars des Etats-Unis.

⁴ Contribution afférente à l'année 1940.

⁵ Voir note 5, page 7.

¹ On September 6th, 1946, the Central Bank of the Argentine Republic, Buenos Aires, paid to the Secretariat at Geneva the sum of 356,216.72 Swiss francs without specifying the purpose for which the payment was made. Pending the receipt of particulars, the amount has been credited to a suspense account.

² This debt was the subject of an arrangement proposed by the Special Committee on Contributions and approved by the Assembly on April 18th, 1946 (see note 3, page 7, and document C.10.M.10.1946.X, pages 2-4).

³ In June 1946, the Government of Ecuador paid direct to the International Labour Organisation, Montreal, an amount of U.S.A. dollars 5,714.28.

⁴ Contribution in respect of the year 1940.

⁵ See note 5, page 7.

ANNEXE 2

ETAT DES CONTRIBUTIONS REÇUES AU 30 NOVEMBRE 1946

I. CONTRIBUTIONS POUR LE BUDGET 1946

Etats	Montant de la contribution	Montant payé ou annulé ¹	Solde dû à la date du présent relevé		State (French alphabetical order)
	Amount of contribution payable	Amount paid or cancelled ¹	Balance due at date of present statement		
	Francs-or Gold francs	Francs-or Gold francs	Francs-or Gold francs	Francs suisses Swiss francs	
1. Afghanistan	27 144.55	27 144.55	—	—	Afghanistan
2. Union Sud-Africaine .	434 312.89	434 312.89	—	—	U. of South Africa
3. Albanie	—	—	—	—	Albania
4. Argentine ²	570 035.67	—	570 035.67	805 924.52 ²	Argentina ²
5. Australie	624 324.78	624 324.78	—	—	Australia
6. Belgique	54 289.11	19 517.18	34 771.93	49 161.06	Belgium
7. Bolivie ³	54 289.11	—	54 289.11	76 754.72 ³	Bolivia ³
8. Royaume-Uni	2 931 612.10	2 931 612.10	—	—	United Kingdom
9. Bulgarie	108 578.22	—	108 578.22	153 509.43	Bulgaria
10. Canada	950 059.45	950 059.45	—	—	Canada
11. Chine	570 035.67	570 035.67	—	—	China
12. Colombie	135 722.78	—	135 722.78	191 886.79	Colombia
13. Cuba	135 722.78	—	135 722.78	191 886.79	Cuba
14. Danemark	54 289.11	54 289.11	—	—	Denmark
15. Répub. Dominicaine .	27 144.55	8 729.86	—	—	Dominican Rep.
		18 414.69 ¹			
16. Egypte	325 734.67	—	325 734.67	460 528.30	Egypt
17. Equateur	27 144.55	—	27 144.55	38 377.35	Ecuador
18. Estonie	—	—	—	—	Estonia
19. Ethiopie	27 144.55	—	27 144.55	38 377.35	Ethiopia
20. Finlande	135 722.78	36 954.35	—	—	Finland
		98 768.43 ¹			
21. France ⁴	1 085 782.23	1 085 782.23 ⁴	—	—	France ⁴
22. Grèce	27 144.55	27 144.55	—	—	Greece
23. Inde	1 302 938.67	1 302 938.67	—	—	India
24. Irak	81 433.67	—	81 433.67	115 132.08	Iraq
25. Iran	135 722.78	27 178.95	40 825.95	57 720.30	Iran
		67 717.88 ¹			
26. Irlande	271 445.56	—	271 445.56	383 773.58	Ireland
27. Lettonie	—	—	—	—	Latvia
28. Libéria	27 144.55	—	27 144.55	38 377.35	Liberia
29. Lithuanie	—	—	—	—	Lithuania
30. Luxembourg ⁵	27 144.55	—	27 144.55	38 377.35 ⁵	Luxemburg ⁵
31. Mexique	298 590.11	—	298 590.11	422 150.94	Mexico
32. Norvège	54 289.11	54 289.11	—	—	Norway
33. Nouvelle-Zélande . .	217 156.45	217 156.45	—	—	New Zealand
34. Panama	27 144.55	—	27 144.55	38 377.35	Panama
35. Pays-Bas	54 289.11	54 289.11	—	—	Netherlands
36. Pologne	54 289.11	54 289.11 ¹	—	—	Poland
37. Portugal	217 156.45	—	217 156.45	307 018.87	Portugal
38. Siam	135 722.78	—	135 722.78	191 886.79	Siam
39. Suède	515 746.56	—	515 746.56	729 169.81	Sweden
40. Suisse	461 457.45	461 457.45	—	—	Switzerland
41. Tchécoslovaquie . .	54 289.11	54 289.11	—	—	Czechoslovakia
42. Turquie	271 445.56	271 445.56	—	—	Turkey
43. Uruguay	108 578.22	108 578.22	—	—	Uruguay
44. Yougoslavie	27 144.55	27 144.55	—	—	Yugoslavia
Total	12 649 363.—	9 348 673.90 239 190.11 ¹	3 061 498.99	4 328 390.73	Total

¹ Montant annulé conformément à l'arrangement approuvé par l'Assemblée le 18 avril 1946 ou par le Comité de liquidation.

² Voir note 1, page précédente.

³ Bien que le versement afférent à la contribution de 1946 et au solde des arriérés n'ait pas encore été effectué en 1946, comme prévu, ce relevé indique le résultat de l'arrangement conclu, qui a été accepté par le Gouvernement de Bolivie.

⁴ En plus de cette somme de 1.085.782,23 francs-or (1.535.094,33 francs suisses) le Gouvernement français a payé 519.324,62 francs-or (734.228,49 francs suisses) à titre de contribution accessoire pour l'exercice 1945.

⁵ Bien que le paiement stipulé n'ait pas été effectué dans le cas du Luxembourg (1946), ce relevé indique le résultat de l'arrangement fait qui a été accepté par le Gouvernement du Luxembourg.

¹ Amount cancelled in accordance with arrangement approved by the Assembly on April 18th, 1946, or by the Board of Liquidation.

² See footnote 1, preceding page.

³ Although the payment in respect of the 1946 contribution and the balance of arrears has not yet been made as provided in 1946, this statement reflects the result of the arrangement made, which has been accepted by the Government of Bolivia.

⁴ In addition to this sum of 1,085,782.23 gold francs (1,535,094.33 Swiss francs), the French Government paid 519,324.62 gold francs (734,228.49 Swiss francs) being considered as a contribution-in-aid for 1945.

⁵ Although the payment provided for has not been made in the case of Luxembourg (1946), this statement reflects the result of the arrangement made, which has been accepted by the Government of Luxembourg.

II. CONTRIBUTIONS CONSOLIDÉES PAYABLES PAR VERSEMENTS ANNUELS

Situation au 30 novembre 1946

Etats	Versements annuels Annual instalments	Total de la dette au 1 ^{er} janv. 1946	Montant payé ou annulé ¹ en 1946	Dette au 30 novembre 1946		State
		Total of debt on Jan. 1st, 1946	Amount paid or cancelled ¹ in 1946	Debt on November 30th, 1946		
		Francs-or Gold francs	Francs-or Gold francs	Francs-or Gold francs	Francs suisses Swiss francs	
Bolivie	1940-1943	66 898.72	33 449.36	—	—	Bolivia
»	»		33 449.36 ¹			»
»	1944	16 724.68	16 724.68	—	—	»
»	1945-1946	33 449.36	—	33 449.36	47 291.20 ²	»
»	1947-1949	50 174.01	50 174.01 ¹	—	—	»
		167 246.77	50 174.04 83 623.37 ¹	33 449.36	47 291.20	
Bulgarie	1940-1944	117 179.15	—	117 179.15	165 669.60	Bulgaria
Chine	1937-1980	5 566 445.98	707 306.53 4 859 139.45 ¹	—	—	China
Cuba	1940-1945	203 593.07	—	203 593.07	287 842.80	Cuba
République Dominicaine	1940-1956	34 000.—	10 934.62 23 065.38 ¹	—	—	Dominican Republic
Honduras	1939-1955	76 788.10	76 788.10	—	—	Honduras
Hongrie	1941-1945	175 943.02	—	175 943.02	248 750.59	Hungary
Libéria	1939-1956	28 307.70	3 034.35	25 273.35	35 731.80	Liberia
Nicaragua	1945-1956	15 002.75	987.30	14 015.45	19 815.25	Nicaragua
Pérou	1940-1974	879 162.79	—	879 162.79	1 242 972.75	Peru
Uruguay	1940-1945	62 780.70	33 455.51 29 325.19 ¹	—	—	Uruguay
»	1946	10 463.45	10 463.45	—	—	»
»	1945-1954	83 707.38	83 707.38 ¹	—	—	»
Total		7 420 620.86	893 143.90 5 078 860.77 ¹	1 448 616.19	2 048 073.99	

¹ Montant annulé conformément à l'arrangement approuvé par l'Assemblée le 18 avril 1946 (voir aussi note 7, page 10).

² Dette devant être réglée en 1946 conformément à l'arrangement approuvé (voir document C.10.M.10.1946.X, pages 2 et 3).

¹ Amount cancelled in accordance with arrangement approved by the Assembly on April 18th, 1946 (see also note 7, page 10).

² Debt to be settled in 1946 in accordance with arrangement approved (see document C.10.M.10.1946.X, pages 2 and 3).

III. CONTRIBUTIONS ARRIÉRÉES

Etats		Montant dû au 1 ^{er} janvier 1946	Montant payé ou annulé ¹	Solde dû à la date du présent relevé		State (in French alphabetical order)
		Amount due as at Jan. 1st, 1946	Amount paid or cancelled ¹	Balance due at date of present statement		
		Francs-or Gold francs	Francs-or Gold francs	Francs-or Gold francs	Francs suisses Swiss francs	
Afghanistan	1940-1945	96 777.78	96 777.78	—	—	Afghanistan
Albanie	1939-1940	40 826.76	—	40 826.76	57 721.45	Albania
Argentine *	1940-1945	2 267 625.93	—	2 267 625.93	3 206 001.72 *	Argentina *
Australie	1945	379 418.07	379 418.07	—	—	Australia
Autriche	1938	47 020.59	—	47 020.59	66 478.40	Austria
Bolivie	1945	215 964.37	{ 99 982.— } { 66 022.64 } ¹	49 959.73	70 633.80	Bolivia
Bulgarie	1939-1945	507 161.96	—	507 161.96	717 032.72	Bulgaria
Chine	1939-1945	3 592 570.75	{ 640 109.80 } { 408 681.97 } { 2 543 778.98 } ¹	—	—	China
Colombie	1939-1945	640 275.52	—	640 275.52	905 230.61	Colombia
Cuba	1938-1945	761 392.19	—	761 392.19	1 076 467.06	Cuba
Danemark ²	1940	74 243.84	74 243.84 ²	—	—	Denmark ²
Répub. Dominicaine	1940-1945	107 982.18	{ 34 727.79 } { 13 191.04 } { 60 063.35 } ¹	—	—	Dominican Rep.
Egypte	1941-1945	1 046 779.59	—	1 046 779.59	1 479 951.81	Egypt
Equateur ³	{ 1936-1942 } { 1944-1945 }	180 335.65	—	180 335.65	254 961.11 ³	Ecuador ³
Espagne	1939-1941	1 835 463.10	—	1 835 463.10	2 595 003.75	Spain
Estonie	1940	41 759.38	—	41 759.38	59 040.—	Estonia
Ethiopie	1945	24 979.86	—	24 979.86	35 316.90	Ethiopia
Finlande	1940-1945	632 715.70	{ 172 274.70 } { 460 441.— } ¹	—	—	Finland
France ⁴	1943	120 275.08	120 275.08 ⁴	—	—	France ⁴
Grèce	{ 1938, 1939 } { 1941, 1945 }	357 250.67	{ 24 979.86 } { 332 270.81 } ¹	—	—	Greece
Haïti	1940-1944	70 607.14	—	70 607.14	99 825.40	Haiti
Hongrie	1940-1941	118 901.91	—	118 901.91	168 105.26	Hungary
Irak	1945	74 939.59	74 939.59	—	—	Iraq
Iran	1939-1945	543 707.33	{ 43 551.70 } { 434 735.92 } ¹	65 419.71	92 491.33	Iran
Irlande	1945	249 798.62	—	249 798.62	353 168.85	Ireland
Lettonie	1940	55 682.88	—	55 682.88	78 725.25	Latvia
Libéria	1940-1945	107 982.18	—	107 982.18	152 666.76	Liberia
Lithuanie	1940	37 121.92	—	37 121.92	52 483.50	Lithuania
Luxembourg	{ 1940 } { 1943-1945 }	79 125.59	{ 24 979.86 } { 8 601.55 } ⁷ { 45 544.18 } ¹	—	—	Luxemburg
Mexique	1938-1945	1 551 223.45	—	1 551 223.45	2 193 141.78	Mexico
Panama	1936-1945	194 197.35	—	194 197.35	274 559.01	Panama
Paraguay ⁵	{ 1920-1922 } { 1927, } { 1929-1937 } ⁵	271 298.72	—	271 298.72	383 565.95	Paraguay ⁵
Pays-Bas	1945	49 959.73	49 959.73	—	—	Netherlands
Pérou	1939-1941	206 468.66	—	206 468.66	291 908.30	Peru
Pologne	1945	455 610.72	{ 24 979.86 } { 430 630.86 } ¹	—	—	Poland
Portugal	1945	199 838.90	199 838.90	—	—	Portugal
Roumanie ⁶	1940-1942 ⁶	721 762.92	—	721 762.92	1 020 438.65	Roumania ⁶
Siam	1940-1945	539 910.93	—	539 910.93	763 333.71 ₁	Siam
Suède	1940-1945	2 051 661.57	{ 1 511 335.13 } { 540 326.44 } ⁷	—	—	Sweden
Turquie	1940-1945	1 079 821.87	1 079 821.87	—	—	Turkey
Uruguay	1939-1945	520 992.02	{ 277 633.96 } { 243 358.06 } ¹	—	—	Uruguay
Yougoslavie	1945	944 522.28	{ 24 979.86 } { 919 542.42 } ¹	—	—	Yugoslavia
Total		23 095 955.25	{ 4 954 809.38 } { 970 801.— } ⁷ { 5 536 388.22 } ¹	11 633 956.65	16 448 253.08	Total

* Voir note 1, page 6.

* See footnote 1, page 6.

Pour les notes, voir page suivante.

For the footnotes, see following page.

RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS REÇUES ET RESTANT DUES AU 30 NOVEMBRE 1946

Contributions	Montants dus au 1 ^{er} janvier 1946	Sommes versées ou annulées ¹	Soldes dus à la date du présent relevé		Contributions
	Amount due as at Jan. 1st, 1946	Paid or cancelled ¹	Balance due at date of present statement		
	Francs-or Gold francs	Francs-or Gold francs	Francs-or Gold francs	Francs suisses Swiss francs	
Contributions courantes 1946	12 649 363.—	9 348 673.90 239 190.11 ¹	3 061 498.99	4 328 390.73	Current 1946
Contributions consolidées	7 420 620.86	893 143.90 5 078 860.77 ¹	1 448 616.19	2 048 073.99	Consolidated arrears
Contributions arriérées .	23 095 955.25	4 954 809.38 970 801.— ⁷ 5 536 388.22 ¹	11 633 956.65	16 448 253.08	Arrears
Total	43 165 939.11	15 196 627.18 970 801.— ⁷ 10 854 439.10 ¹	16 144 071.83	22 824 717.80	Total

¹ Montant annulé conformément à l'arrangement approuvé par l'Assemblée le 18 avril 1946, ou par le Comité de liquidation.

² En plus de cette somme, le Gouvernement du Danemark a payé le 2 janvier 1946 un montant de 252.849,97 francs suisses (178.842,45 francs-or) représentant la valeur de deux unités pour chacune des années 1941 à 1945 inclus, comme contribution volontaire.

³ En juin 1946, le Gouvernement de l'Equateur a payé directement à l'Organisation internationale du Travail un montant de 5.714,28 dollars des Etats-Unis.

⁴ En plus de cette somme de 170.046,60 francs suisses (120.275,08 francs-or), le Gouvernement français a payé 177.258,40 francs suisses (125.376,01 francs-or) et a abandonné sa part dans le Compte d'avances se montant à 471.147,75 francs suisses (333.245,89 francs-or).

⁵ Pour la période du 1^{er} janvier au 24 février 1937.

⁶ Jusqu'au 10 juillet 1942.

⁷ Montants payés directement à l'Organisation internationale du Travail à Montréal:

	Francs-or	Francs suisses
Chine (1944-1945) . . .	408.681,97	577.800,39
Rép. Dominicaine (1945) .	13.191,04	18.649,69
Luxembourg (1941 et 1944)	8.601,55	12.161,—
Suède (1941-1945) . . .	540.326,44	763.921,17
Total	970.801,—	1.372.532,25

¹ Amount cancelled in accordance with arrangement approved by the Assembly on April 18th, 1946, or by the Board of Liquidation.

² In addition to this sum, the Government of Denmark paid on January 2nd, 1946, an amount of 252,849.97 Swiss francs (178,842.45 gold francs) representing the value of two units for each of the years 1941 to 1945 inclusive, as contributions-in-aid.

³ In June 1946, the Government of Ecuador paid direct to the International Labour Organisation an amount of U.S.A. dollars 5,714.28.

⁴ In addition to the sum of 170,046.60 Swiss francs (120,275.08 gold francs), the French Government paid 177,258.40 Swiss francs (125,376.01 gold francs) and surrendered its share in the Working Capital Fund amounting to 471,147.75 Swiss francs (333,245.89 gold francs).

⁵ For the period January 1st to February 24th, 1937.

⁶ Up to July 10th, 1942.

⁷ Amounts paid direct to the International Labour Organisation at Montreal:

	Gold francs	Swiss francs
China (1944-1945) . . .	408,681.97	577,800.39
Dominican Rep. (1945) .	13,191.04	18,649.69
Luxemburg (1941 and 1944)	8,601.55	12,161.—
Sweden (1941-1945) . .	540,326.44	763,921.17
Total	970,801.—	1,372,532.25